



Une tortue marine retrouvée au large de Sainte-Maxime, la 20^{ème} pensionnaire du CRFS (Centre de Réhabilitation de la Faune Sauvage) d'Antibes



Lundi 10 juillet après-midi, des plaisanciers observent au large de Saint-Tropez une tortue marine qui semble en difficulté. Grâce à la réactivité des plaisanciers et de la police municipale de Sainte-Maxime, cette tortue Caouanne de 23 kg a pu être immédiatement prise en charge au centre de soins tortues marines de l'Association Marineland à Antibes.

Inquiétés par le comportement de la tortue, les plaisanciers se rapprochent aussitôt du CRFS (Centre de Réhabilitation de la Faune Sauvage) qui coordonne sa prise en charge immédiate avec la police municipale de Sainte-Maxime.

Une réactivité opérationnelle des plaisanciers et de la Police Municipale de Sainte-Maxime !

A peine débarquée au port de Sainte-Maxime, la tortue est accueillie par deux agents détachés de la ville qui la rapatrient jusqu'au centre de soins d'Antibes. La coordination des acteurs de terrain est remarquable et essentielle pour venir en aide aux tortues marines. Cette tortue Caouanne (*Caretta caretta*) présente un bon état corporel, aucune trace de blessure externe apparente. Une attention particulière est portée au comportement de surface de l'animal. Un trouble de la flottabilité peut révéler la présence de déchets dans le système digestif, ce qui inquiète Sidonie Catteau, cheffe de projet « Tortue Marine » de l'Association Marineland, également membre du Réseau Tortue Marine de Méditerranée Française (RTMMF). Des examens complémentaires (prise de sang, radio et échographie...) vont être réalisés très rapidement pour affiner le diagnostic.

Cette tortue est la 20^{ème} accueillie, prise en charge et soignée au sein du CRFS depuis sa création en juillet 2017. C'est l'un des trois centres de soins habilités existants en Méditerranée française avec le CESTMed à La Grande-Motte et le Cari en Corse.

Les tortues marines, des espèces protégées

En France, toutes les espèces de tortues marines sont protégées. Cela signifie que pour intervenir sur une tortue marine, même en difficulté, il faut être habilité, disposer d'une dérogation délivrée par les autorités compétentes dans le cadre d'un programme scientifique validé par le Conseil National pour la Protection de la Nature. Les tortues Caouanne et les six autres espèces de tortues marines présentes dans les mers et les océans du monde sont toutes inscrites sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature). Les collisions, l'ingestion et/ou l'enchevêtrement dans les déchets, la perturbation des habitats préférentiels et des zones de nidification font partie des menaces qui pèsent sur ces espèces fragiles.

Si vous rencontrez une tortue marine en difficulté au large des Alpes-Maritimes et du Var, soyez réactif et augmentez les chances de survie de l'animal en contactant le numéro d'urgence du CRFS : 06 16 86 26 86.

A propos de l'Association Marineland

L'Association Marineland (Loi 1901) a pour objet de développer, promouvoir et favoriser la conservation des espaces naturels, des espèces animales et la sensibilisation du grand public à l'environnement marin.

A propos du CRFS

Issu d'un partenariat avec la ville d'Antibes-Juan-les-Pins et le Conservatoire du Littoral, le centre de réhabilitation de la faune sauvage (CRFS) a été créé en juillet 2017 par l'Association Marineland et est spécialisé dans l'accueil des tortues marines échouées ou trouvées en difficulté dans les Alpes-Maritimes ou le Var. Le CRFS est hébergé par l'Espace Mer et Littoral de la ville d'Antibes.

A propos du Réseau Tortue Marine de Méditerranée Française (RTMMF)

Le RTMMF est la seule instance habilitée à former des observateurs autorisés à intervenir sur les tortues marines fréquentant les eaux méditerranéennes françaises. Avec ses partenaires scientifiques, institutionnels, associatifs ou organismes internationaux comme MedTurtle et l'IUCN, le RTMMF participe à l'amélioration de la connaissance et de la conservation des tortues marines. Les missions du RTMMF sont prolongées par les interventions des centres de soins du CestMed au Grau du Roi, du CRFS d'Antibes et de CARI en Corse, chargés de recueillir les tortues vivantes nécessitant des soins avant de les relâcher en mer lorsque leur état ne présente plus de risque pour leur survie.

Contact presse :

Romain Serigne
Directeur de la communication
Marineland et Association Marineland
r.serigne@marineland.fr
Tel. : +33 (0)4 28 70 53 62